

## **ACCROISSEMENT DU FINANCEMENT POUR LES HÔPITAUX ONTARIENS**

Le 13 avril 2008

L'Ontario augmente le financement des hôpitaux de 4,9 pour cent pour l'exercice financier 2008-2009. Cet investissement comprend une augmentation du financement de base de tous les hôpitaux ainsi qu'un financement ciblé de 295 millions de dollars dans quatre domaines clés.

### **AUGMENTATION DU FINANCEMENT DES HÔPITAUX**

Une augmentation du financement est prévue pour les collectivités de l'Ontario connaissant la croissance la plus rapide afin de les aider à satisfaire à la hausse de la demande en services hospitaliers. Dans le budget de l'Ontario de 2008, le gouvernement a annoncé un investissement de 120 millions de dollars sur les trois prochaines années afin d'aider les hôpitaux dans les régions où l'augmentation de la population et de l'usage des services est la plus forte dans le but de satisfaire à la demande prévue. Cette somme comporte le versement de 30 millions de dollars dès l'exercice 2008-2009. Les réseaux locaux d'intégration des services de santé détermineront la distribution et le calendrier appropriés pour ce financement en se fondant sur la situation particulière de chaque hôpital.

### **FINANCEMENT DES SERVICES NOUVEAU OU ACCRU**

Ce financement constitue le fonds de fonctionnement supplémentaire offert pour les augmentations des services suivant la réalisation d'un projet d'immobilisations approuvé par le ministère.

Les services supplémentaires financés comportent les suivants :

- Lits de soins actifs et pour les patients hospitalisés qui ont subi une intervention chirurgicale
- Lits pour les patients hospitalisés qui reçoivent des soins de santé mentale actifs
- Lits de soins intensifs pour les nouveau-nés et les adultes
- Lits de soins continus complexes
- Lits de réadaptation
- Visites aux services des urgences
- Visites au service des soins ambulatoires le jour et la nuit et services de clinique

### **FINANCEMENT DE LA STRATÉGIE SUR LES TEMPS D'ATTENTE**

La Stratégie de réduction des temps d'attente de l'Ontario a pour but de réduire les temps d'attente de cinq services particuliers : chirurgies oncologiques, soins cardiaques, chirurgie de la cataracte, examens par IRM ainsi que par tomodensitogramme et arthroplastie de la hanche et du genou. Le financement compris dans cette affectation de fonds est destiné à tous les hôpitaux afin d'augmenter le nombre d'interventions chirurgicales et d'examens diagnostiques effectués dans le cadre de cette stratégie.

## **FINANCEMENT DES PETITS HÔPITAUX**

Ce financement est fourni aux petits hôpitaux durant l'exercice 2008-2009 pour s'assurer de remédier aux lacunes en matière de services afin de maintenir les services essentiels comme les urgences.

---

Laurel Ostfield, bureau du ministre, 416 212-4048  
John Yoannou, ministère de la Santé et des Soins  
de longue durée, 416 326-6440

**ontario.ca/sante-nouvelles**  
*Also available in English*